II. Les Pélerinages.

1º Celui des Jeunes, à Pâques, va dépasser nos espérances.

Nos collèges fournissent de belles délégations et nous savons que le groupe angevin sera parmi les plus représentatifs.

S'il y avait encore quelques hésitants, qu'ils se hâtent : car le

temps des inscriptions sera clos le 20 février.

2º Les jeunes filles qui désireraient se rendre à Rome pour Pâques peuvent se joindre à un groupe organisé par La Retraite du Sacré-Cœur, 22, rue Saumuroise, pour les élèves de ses différentes Maisons. Le départ aura lieu de Paris, le 3 avril au soir. Retour à Paris, le 19 avril au matin. Au cours du voyage, sont prévus des arrêts de 48 heures à Florence, de 24 heures à Assise et une excursion aux « Castelli Romani ». Prix total demandé : 30.000 francs.

3º La liste des inscriptions pour le pélerinage de la Pentecôte

s'allonge. Tout fait prévoir de nombreux pélerins.

Et il faut compter avec les délégués paroissiaux. Ils formeront certainement un contingent important si l'on en juge par les demandes

de bons de participation.

Il y a lieu de signaler et de mettre à l'honneur la délicatesse de ces fidèles qui ont jugé que leur représentant le plus qualifié était leur curé. Ici et là, une souscription a été ouverte : et déjà plusieurs prêtres angevins iront à Rome, au nom de la paroisse dont ils ont la charge.

III. Le Passeport.

Les pourparlers qui étaient engagés à son sujet ont abouti. A partir du 15 février, il ne sera plus exigé des pélerins, à condition que ceux-ci soient porteurs de la « Carte de Pélerin » délivrée par le Comité National français ou le Comité diocésain.

IV. Conférence Follereau.

En raison d'un séjour de M. Raoul Follereau en Amérique Centrale, la seconde tournée de conférences, qui avait été envisagée pour mai ne pourra avoir lieu que dans la première quinzaine d'octobre.

Le Comité diocésain de l'Année Sainte.

## Journées Nationales d'Enseignement religieux des 1er et 2 mars 1950 à Paris

Sous la présidence de S. Exc. Mgr FELTIN, président et de S. Exc. Mgr de PROVENCHERES, vice-président de la Commission Nationale du Catéchisme

Ces journées s'adressent aux prêtres, aux religieux et religieuses, aux éducateurs et éducatrices laïcs, aux catéchistes volontaires et « mamans d'âmes ». Ceux et celles qui désirent y participer sont priés d'envoyer leur adhésion au Centre National catéchistique, 19, rue de Varenne, Paris (7°). Droit d'inscription pour les 2 jours : 200 francs.

A tous les Congressistes ne résidant pas à Paris, qui auront envoyé leur adhésion avant le 25 février, nous ferons parvenir une fiche donnant droit à une réduction de 20 % sur l'aller et retour (prière de joindre un

timbre pour réponse).